

Question avec demande de réponse écrite E-001845/2024

à la Commission

Article 144 du règlement intérieur

Benoit Cassart (Renew), Olivier Chastel (Renew), Sophie Wilmès (Renew), Valérie Hayer (Renew), Billy Kelleher (Renew), Elsi Katainen (Renew), Hilde Vautmans (Renew), Yvan Verougstraete (Renew), Joachim Streit (Renew), Asger Christensen (Renew), Charles Goerens (Renew), Pascal Arimont (PPE), Cynthia Ní Mhurchú (Renew), Marie-Pierre Vedrenne (Renew), Christophe Grudler (Renew), Eric Sargiacomo (S&D), Céline Imart (PPE), Jan-Christoph Oetjen (Renew), Christine Singer (Renew), Daniel Attard (S&D), Grégory Allione (Renew), Barry Cowen (Renew), Michael McNamara (Renew), Ciaran Mullooly (Renew), Jessika Van Leeuwen (PPE), Emma Wiesner (Renew), Andreas Glück (Renew), Nicolás González Casares (S&D), Nina Carberry (PPE), Alexander Bernhuber (PPE), Paulo Do Nascimento Cabral (PPE), Liesbet Sommen (PPE), Wouter Beke (PPE), Danuše Nerudová (PPE), Biljana Borzan (S&D), Jana Toom (Renew), Ioan-Rareş Bogdan (PPE), Ingeborg Ter Laak (PPE), Tom Berendsen (PPE), Jeroen Lenaers (PPE)

Objet: Propagation du virus de la fièvre catarrhale ovine dans l'ensemble de l'Union européenne

Le virus de la fièvre catarrhale se propage dans l'ensemble des troupeaux européens. En Belgique, la grande majorité des exploitations d'élevage ont été touchées, ce qui a déjà entraîné la perte de 11 000 ovins et de 6 000 bovins, ainsi qu'une réduction de la production laitière. La situation est semblable aux Pays-Bas. Le nombre de foyers augmente également au Luxembourg, en France, en Italie, en Allemagne et en Tchéquie.

Les mesures de protection adoptées pour les bovins et les ovins varient d'un État membre à l'autre, ce qui soumet les agriculteurs à une charge administrative accrue et à des coûts supplémentaires. Par exemple, certains États membres remboursent tout ou partie du coût du vaccin, tandis que, dans d'autres États, les agriculteurs doivent prendre en charge eux-mêmes l'intégralité du coût du vaccin.

1. La Commission envisage-t-elle de lancer une campagne européenne de vaccination contre la fièvre catarrhale ovine et de recommander le remboursement du coût du vaccin?
2. Comment la Commission coordonne-t-elle les mesures de prévention et de contrôle entre les États membres?
3. Comment la Commission entend-elle veiller à ce que les mesures de protection adoptées par les États membres pour lutter contre la fièvre catarrhale ovine n'entravent pas les échanges intra-UE?

Dépôt: 26.9.2024